

La feuille de Tremblay

Bulletin d'information de la branche tremblaysienne du MNLE93

N°4 - octobre 2011

ÉDITO

RER B, MODERNISATION OÙ EN SOMMES NOUS ?

Depuis quelques années, les associations d'usagers, d'environnement dont le MNLE, des élus, des utilisateurs du RER ont mené de nombreuses actions (blocage des voies, pétitions, délégations) pour l'obtention de la modernisation de la ligne B du RER: quais mis à hauteur, ascenseurs qui ne fonctionnent pas encore d'où de grosses difficultés pour les personnes à mobilité réduite et les mères de famille avec poussette...
...Beaucoup de promesses ont été faites.

Aujourd'hui le résultat est décevant, quotidiennement beaucoup trop d'incidents occasionnent des contraintes insupportables pour les utilisateurs de cette ligne de RER.

De nouvelles rames rénovées ont circulé pendant quelques mois, puis retirées de la circulation, car de la poussière d'amiante a été découverte sous les rames.

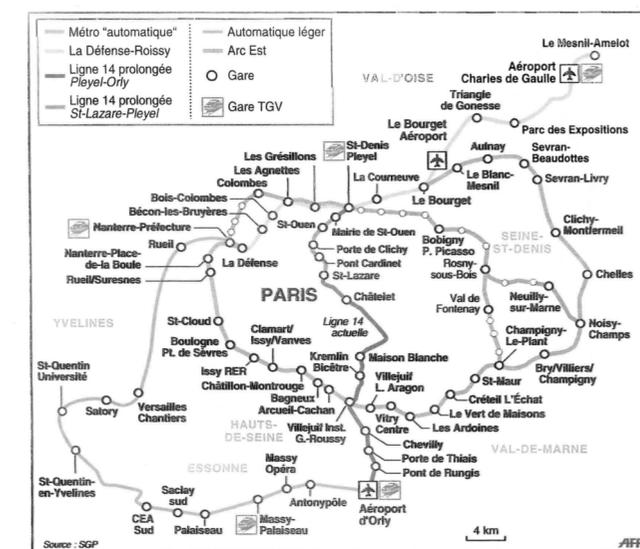
Depuis mi-septembre, il n'y a plus que 16 trains sur 20. C'est très insuffisant pour faire face aux besoins des usagers aux heures de pointe. Quand seront-elles remises en état et mises en circulation? La galère est quotidienne. Ca suffit! Le STIF, la RATP et la SNCF doivent prendre rapidement leurs responsabilités

La belle plaquette n° 5 d'avril 2011 nous informe qu'en 2012, il y aura 1 train toutes les 6 minutes et toutes les 3 minutes aux heures de pointe, ils seront omnibus.

Nous doutons qu'en moins d'un an les engagements puissent être respectés.

Une autre inquiétude, c'est la déshumanisation des gares, la fermeture des guichets et trop souvent l'absence d'agents d'accueil. Nous attendons des sociétés de transports qu'elles assurent leur mission de service public du transport en commun et qu'elles créent toutes les conditions pour respecter leurs engagements (horaires respectés, gestion rapide des incidents). Soyons tous vigilants.

Henri Lagoutte



L'Île-de-France aura un beau métro, 72 gares sur 200 km pour 2 millions de voyageurs/jour.

Entretenez naturellement votre Jardin

Entretenez votre jardin avec des produits naturels, c'est simple et facile :

Pour fortifier les plantes de votre jardin, arrosez-les au pied avec du purin d'orties. Opération à renouveler, une semaine plus tard.

Pour traiter les plantes de votre jardin, pulvérisez sur les feuilles du purin de fougères et du purin de presles. Opération à renouveler, une semaine plus tard.

Attention : Comptez 6 heures sans pluie après le traitement, sinon recommencez !

Qualités des produits naturels proposés :

Purin d'orties :

Fortifiant. (Contient de l'azote) Lutte contre les maladies des plantes en général et contre les attaques des insectes (Pucerons noirs).

Purin de fougères :

Traitement contre les insectes de sol et contre le mildiou (en particulier, le mildiou de la pomme de terre et de la tomate). Traitement contre les escargots, les pucerons lanigères, etc. (Sur les arbres fruitiers comme les pommiers).

Purin de presles :

Traitement contre l'oïdium et le mildiou (en particulier, le mildiou de la tomate). À savoir que l'oïdium se présente sous la forme de taches blanches sur les feuilles des fleurs, sur les aubergines, les courgettes, les concombres...

Guy Ribardière

« Trier, un geste pour la planète »

2012, on continue !!

Dans le cadre du CCUS et de notre campagne « trier un geste pour la planète » nous allons reconduire nos demi-journées de point de rencontre et de porte à porte, nous allons rencontrer les habitants du début de l'avenue de la Paix et de la rue Bullant. D'autre part, nous sommes en discussion pour élaborer des initiatives avec un intervenant du MNLE en direction des enfants des centres de loisirs, des familles dans les maisons de quartier, Mikado, l'espace Louise Michel.

Le « CDG Express » fait toujours parler de lui

Après les rencontres du Grand Roissy des 25 et 26 janvier 2011 qui ont évoqué le projet le 23 mai dernier, la SNCF a proposé à la RATP de reprendre le dossier d'une liaison directe Gare du Nord, (gare d'arrivée de l'Eurostar et du Thalys) Roissy CDG (tarif envisagé : 20 Euros). Tout en reconnaissant une difficulté d'accessibilité à la gare du Nord déjà surchargée, la SNCF souhaite une réalisation pour 2016. Avec quel financement, pour quelle utilité avec le « métro-Express » du Grand Paris ? Avec deux lignes dédiées, quelles conséquences pour la circulation du RER B déjà à saturation ? Quelle possibilité d'utilisation par les salariés de la plate forme avec leur titre de transports ?

À propos du tunnel Gare du Nord Châtelet !

Chacun sait que les profondes difficultés de circulation des RER B et D sont liées au goulot d'étranglement entre Gare du Nord et Châtelet. Cette préoccupation a souvent traversé les discussions et consultations publiques sur « l'Arc – Express et du Grand Huit » du Grand Paris la rendant incontournable. Du fait de ces mobilisations citoyennes le 9 décembre 2011 Mr J P Huchon, président de la région Île-de-France reconnaissait l'utilité du doublement du tunnel. Le 23 juin 2011 le plan régional de mobilisation a été conforté de 1,3 milliard supplémentaire notamment pour financer la mise en œuvre de cette réa-

lisation. Le 27 septembre 2011 un accord région Île-de-France avec le gouvernement confirme une enveloppe de 2,7 milliards. Par voie de presse la SNCF annonce qu'elle a obtenu le financement des études pour le doublement du tunnel entre Gare du Nord Châtelet. À quand cette réalisation, c'est une priorité. La vigilance des usagers permettra l'aboutissement d'une infrastructure indispensable.

Journée d'échange « Ville Aéroport » du 26 09 2011

Se déroulant autour de trois tables rondes plusieurs intervenants ont exprimé leurs inquiétudes devant la concentration de l'activité et l'extension de l'aéroport de Roissy CDG, le projet Grand Roissy vise le doublement du trafic. Cette densification aggrave les pollutions (avions, voitures), engendre des dégradations pour la santé et le cadre de vie des riverains. La déréglementation du trafic aérien conduit à la précarisation des emplois et des conditions sociales.

Tout cela au bénéfice de qui ? Les survolés ne sont pas ceux qui prennent l'avion (la moitié des vols sont réalisés par les 2% de personnes les plus riches, étude Observatoire des inégalités 7/07/2011). Les inter-modalités de transports sont en dessous des possibilités, 1700 vols/jour en Île-de-France sont du trafic intérieur et européen, d'où la nécessité de corriger le faisceau national avec des services publics complémentaires et performants : TGV, aéroports de province.

L'intérêt des populations dans la gestion de l'activité aérienne doit être mieux pris en compte. Les populations les plus pauvres subissent le plus de nuisances. Au-delà de la limitation du nombre de mouvements avions et d'une organisation du transport passagers et fret permettant de respecter la nuit des riverains (220 vols nuit en moyenne) il y a donc besoin d'équité territoriale et environnementale. Les chartes de développement durable doivent permettre d'offrir une autre issue que la simple « acceptation subie » promue par les compagnies aériennes et les aménageurs du territoire.

J.M. Baty



MNLE 93

MNLE Tremblay-en-France
Association locale de lutte pour la défense
de la nature et de l'environnement

42, allée Nelson-Mandela
93290 Tremblay-en-France
Tel : 01 48 60 18 95
jean.marie.baty@free.fr

BULLETIN D'ADHESION

À retourner au MNLE Tremblay-en-France

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Mail

Cotisation annuelle : 18€